

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## Le Parlement européen approuve l'AECG

**Comme prévu, le Parlement de l'Union européenne (UE) s'est rassemblé le 15 février à Strasbourg pour voter sur l'AECG. L'accord a été ratifié avec 408 voix pour et 254 contre. En approuvant cet accord, le Parlement de l'UE a conclu le processus de ratification de l'entente de son côté.**

L'accord sera maintenant soumis aux 38 parlements régionaux et nationaux des États membres, qui doivent aussi le ratifier. Ce processus, qui donnerait le feu vert à la pleine mise en œuvre de l'accord, pourrait prendre des années avant de se conclure.

L'accord représente une occasion pour les deux entités « de façonner la mondialisation ensemble et d'influencer l'établissement de règles commerciales mondiales », a affirmé le président de l'UE, Jean-Claude Juncker, citant en exemple la proposition conjointe de l'UE et du Canada d'établir des règles multilatérales pour gérer les enjeux relatifs aux investissements.

Entre-temps, le vote du 15 février de l'UE permet une entrée en vigueur provisoire de l'accord dès lors que le Parlement du Canada aura terminé son processus de ratification, qui doit avoir lieu dans les prochains mois.

« Lorsque le Parlement canadien aura ratifié cet accord, la prochaine étape sera la mise en œuvre provisoire, ce qui, je l'espère, pourra se faire de manière rapide et efficace », a déclaré M. Juncker. Les représentants officiels de l'UE, qui s'attendaient à ce que la mise en œuvre provisoire ait lieu dès le mois de mars, affirment maintenant qu'elle pourrait avoir lieu en avril. Cependant, le premier ministre Justin Trudeau, qui s'est rendu à Strasbourg pour

l'événement, a déclaré le 16 février que le Canada devrait ratifier l'accord avant l'automne, moment où les travailleurs et les entreprises des deux entités devraient commencer à profiter des avantages de l'accord.

En d'autres termes, la mise en œuvre provisoire de l'accord, qui concerne près de 90 % de l'entente, y compris la réduction tarifaire et l'ouverture du marché canadien aux entreprises européennes, selon des sources de l'UE, n'est pas attendue avant la deuxième moitié de 2017.

Faisant référence à la nouvelle politique commerciale de l'administration américaine, la commissaire au Commerce de l'UE, Cecilia Malmström, croit que le vote d'aujourd'hui envoie un message fort à la planète. « En construisant des ponts plutôt que des murs, nous pouvons affronter ensemble les défis auxquels font face nos sociétés », a-t-elle souligné.

Si l'AECG est fructueux, il deviendra de facto le gabarit de toute négociation commerciale ambitieuse future, croit M. Trudeau, soulignant en même temps que l'accord pourrait être le dernier de ce genre s'il échoue.

### Brexit?

Dans un document de travail publié plus tôt en février concernant l'impact potentiel du Brexit sur le programme commercial de l'UE, la commission du commerce international du Parlement européen a souligné que la sortie du Royaume-Uni de l'UE ne devrait pas influencer la mise en œuvre provisoire de l'accord, ni sa ratification par les États membres.

Cependant, le rapport mentionne que les volumes commerciaux avec le Canada seront probablement touchés par la sortie du Royaume-Uni, après quoi il sera nécessaire de redistribuer les engagements en fonction d'un accord avec les États membres.

Toutes les négociations commerciales internationales, particulièrement les négociations bilatérales en cours, devront tenir compte de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, ce qui signifie en termes concrets que non

seulement l'offre de l'UE sera touchée, mais aussi les résultats de ces ALE. Le rapport mentionne aussi que le Brexit influencera les négociations à venir avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, deux partenaires qui ont immédiatement demandé une négociation de libre-échange avec le Royaume-Uni après le Brexit.

Des consultations parallèles avec ces pays compliqueront davantage les négociations, a souligné la commission.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonduncanada.ca](http://www.leseleveursdedindonduncanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

